

Coronavirus : Fonctionnement des services communautaires suite aux décisions gouvernementales

Suite aux décisions gouvernementales prises le 16 mars 2020 dans le cadre de l'extension de la pandémie de coronavirus (confinement), des dispositions sont mises en œuvre, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée, concernant l'accueil du public et le fonctionnement des services communautaires.

MISE A JOUR DU 17/03/2020 (les informations seront mises à jour régulièrement sur le site Internet de Douarnenez Communauté, www.douarnenez-communaute.fr)

Douarnenez Communauté ASSURERA UNE CONTINUITÉ DES SERVICES PUBLICS :

>>> **Service propreté** : le fonctionnement se fera en service minimum avec une rotation des agents communautaires. Les balayuses seront mobilisables seulement en cas d'urgence et le nettoyage des toilettes publiques sera réalisé de manière espacée.

>>> **Collecte des ordures ménagères** : le fonctionnement se fera en continuité de service avec une rotation des agents communautaires.

- Les ramassages des ordures ménagères (sacs noirs) sont maintenus aux jours habituels de collecte.
- Les ramassages des déchets recyclables (sacs jaunes), en porte à porte et dans les colonnes d'apport volontaire, se feront aux jours habituels de collecte.
- **Des évolutions pourront être envisagées en fonction de l'organisation des centres de tri et de leur capacité de traitement des déchets. Douarnenez Communauté vous tiendra informé régulièrement sur son site Internet, www.douarnenez-communaute.fr, des éventuelles interruptions des collectes des sacs jaunes.**
- Douarnenez Communauté rappelle que **les gants, mouchoirs et les masques de protection usagés sont à jeter dans les sacs noirs d'ordures ménagères pour incinération.**

>>> **Service voirie et travaux** : Tous les chantiers de voirie seront sécurisés et suspendus pour une durée indéterminée. Le service d'astreinte est maintenu (Tél. : 06 34 26 79 88). *Nb : à la demande de certaines entreprises, le chantier du stade aquatique se poursuivra en mode dégradé, selon un planning et des conditions spécifiques pour garantir la sécurité des salariés qui souhaitent et peuvent poursuivre leurs activités.*

>>> **Service eau et assainissement** : le fonctionnement se fera en service minimum avec une rotation des agents communautaires (assainissement, production d'eau potable, etc). Tous les chantiers seront sécurisés et suspendus pour une durée indéterminée. Les rendez-vous pour les contrôles d'assainissement sont annulés.

L'accueil du service eau et assainissement est fermé au public mais vous pouvez néanmoins le joindre en téléphonant au 02 98 74 46 45 ou en envoyant un email à regie.eau@mairie-douarnenez.fr. Pour les urgences, vous pouvez appeler le service d'astreinte au 06 73 98 95 91.

Les services de Douarnenez Communauté FERMÉS au public pour une durée indéterminée :

>>> L'accueil physique de Douarnenez Communauté. Vous pouvez néanmoins joindre l'accueil par téléphone au 02 98 74 48 50, du lundi au vendredi, de 09h à 12h et de 13h30 à 17h30. En dehors de ces horaires, un répondeur téléphonique informera des numéros des services d'astreinte.

>>> Les déchèteries communautaires de Lannugat à Douarnenez et de Lestrivin à Poullan-sur-Mer.

>>> Boutique SNCF du Pays de Douarnenez, situé à proximité de l'Office de Tourisme. Pour tout renseignement (horaires des trains, etc) : www.sncf.com

>>> Le Multi-accueil, situé à la Maison de la Petite Enfance, rue Laënnec à Douarnenez.

>>> Le Relais Petite Enfance, situé à la Maison de la Petite Enfance, rue Laënnec à Douarnenez. Vous pouvez néanmoins contacter le service en téléphonant au 06 29 57 50 55. Email : ram@douarnenez-communaute.fr

>>> Le Service Information Jeunesse (SIJ), situé à la Maison Charles Tillon à Douarnenez. Vous pouvez néanmoins contacter le service en téléphonant au 06 40 90 91 39 ou envoyer un email à sij@douarnenez-communaute.fr

En complément :

>>> Retrouvez les dispositions prises par les communes du territoire sur leurs sites Internet respectifs :

Mairie de Douarnenez, www.mairie-douarnenez.fr

Mairie de Kerlaz, www.kerlaz.bzh

Mairie de Poullan-sur-Mer, www.poullan-sur-mer.fr

Mairie du Juch, www.lejuch.fr

Mairie de Pouldergat, www.pouldergat.fr

>>> Les établissements scolaires du territoire sont fermés.

>>> La MJC Centre Social de Douarnenez (Tél. : 02 98 92 10 07) et l'ULAMIR du Goyen à Poullan (Tél. : 02 98 74 27 71) sont fermées au public.

>>> L'Office de Tourisme du Pays de Douarnenez est fermé au public (Tél. : 02 98 92 13 35).